



Procès-verbal du Comité en date du 12 Janvier 2021 au Golf de Touraine Château de la Touche, 37510 Ballan-Miré

Présents : François JONEAUX, Frédéric KOELTZ, Jean-Robert NUZZACI, Marie POUPART-LAFARGE, Michel JALU, Michel CHANTEUX, Gilles MOREAU, Claude BORDEAUX, Noëlle BORDEAUX, Christian ROLDE, Michel NAULEAU, Jean-Michel JALLET

Absent excusé : ayant donné pouvoir à Frédéric KOELTZ : Jean-Guy SENOCQ

Assiste à la réunion : Raphaël ARNOULT Directeur.

Ordre du jour : Approbation du dernier PV

- 1. Retour sur les cotisations**
- 2. Point sur les travaux**
- 3. Obtention du PGE**
- 4. Point Sportif**
- 5. Démarche « Soutiens ton club »**
- 6. Travail à venir des commissions**
- 7. Questions diverses**

Ouverture de la séance à 17h.

La séance est ouverte par le Président qui présente ses Vœux aux membres du comité dans les termes suivants.

« Je vous souhaite à toutes et tous, ainsi qu'à vos proches, mes meilleurs VŒUX de santé, bonheur et paix.

Concernant le comité et son fonctionnement, je souhaite que 2021 voit le retour d'un climat serein, respectueux des valeurs humaines et golfiques : fair-play, respect mutuel, transparence, et engagement sont nos valeurs sûres.

Dans ce registre, je souhaite que nous contentions de retranscrire au PV uniquement et seulement ce qui se dit en séance de Comité.

La fin 2020 a été malheureusement marquée par des débordements inacceptables.

Qu'au sein de notre Comité ou parmi nos membres des avis diffèrent sur la gestion et les objectifs de notre Association, il n'y a rien d'anormal, car c'est bien la différence qui fait progresser...

Par contre, le fichier des membres de notre Golf, qui appartient à l'Association doit rester confidentiel, or, il a été détourné bien avant l'envoi malencontreux par le club d'une communication sans la confidentialité requise.

Les adresses mails personnelles des membres ont été utilisées pour propager des mails anonymes dans le but d'affaiblir l'Association, sa représentativité et de faire peur.

Mais où sommes nous ?

Le Comité ou le Président ne répondront jamais, par principe, à toute lettre anonyme !

Les membres ont récemment voté pour une équipe en qui ils ont placé leur confiance, cette équipe conduira le projet pour lequel elle a été élue, c'est le jeu de l'alternance démocratique que chacun doit respecter.

Nous devons tous mesurer ces dérives, cesser ces abus, remplir correctement notre mission et rétablir des comportements dignes pour notre association : faire en sorte que le Golf de Touraine puisse fonctionner sereinement, bien au-delà des divergences.

J'espère être compris et compte sur vous.

Merci. »

Le Président, François JONEAUX

En suivant, afin d'adresser des PV plus rapidement, le Comité s'accorde sur le fait que notre Secrétaire Général élabore dorénavant verbalement le PV et fait valider chaque contenu de l'ordre du jour directement devant les élus.

Approbation du PV de notre dernier comité du 12 novembre 2020.

1. Réouverture sur les cotisations et les chiffres 2020 :

Les chiffres 2020 sont finalement bons avec une hausse du nombre de nouveaux membres (et donc du CA lié) qui compense quasiment le manque à gagner sur les green-fees, le practice et les autres postes).

Le mois de décembre a été aussi bon que celui de 2019.

La Trésorerie au 31/12 est de 210 000€.

Les membres ont été invités à fournir avant le 31 décembre 2020 un engagement pour l'année 2021.

En raison tant de l'envoi tardif des cotisations lié à la situation sanitaire, de nombreux membres n'ont pas répondu, il est convenu de faire un point plus précis le 31 janvier prochain et nous rappelons que l'accès du terrain ne sera pas autorisé aux personnes qui à cette date n'auraient pas renouvelé leur engagement.

Les cotisations rentrent bien, de nombreux membres ont souhaité se réengager tôt pour montrer leur soutien à l'association.

Nous constatons 38 départs dont 13 arrêts EDG (dont 6 en septembre), 8 pour « désaccord », 8 pour raison de santé, 6 par manque de temps (rentabilité / études...), 2 déménagements et 1 passage en pack entreprise **et 18 arrivées, ce qui est conforme et même inférieur aux années passées, donc encourageant.**

Il est évoqué la question de la cotisation et des membres de plus de 90 ans, à l'unanimité le comité décide la création d'une cotisation spéciale de 600,00€ par an.

2. Point sur les travaux :

Vous trouverez en pièce-jointe le récapitulatif que Marie POUPART-LAFARGE, en charge de ce dossier, a présenté au Comité.

3. Obtention PGE :

Le Président informe avoir signé une demande à hauteur de 160 000€. Celle-ci a été validée par la Banque Populaire, la BPI, et le dossier est en attente de signature du document final. Il rappelle que ce prêt sert uniquement de ballon d'oxygène en cas de besoin lié à la crise sanitaire et aux décisions qui impactent notre activité.

4. Point Sportif :

Les partenaires 2020 ont tous été relances et la plupart souhaitent continuer à sponsoriser le club.

Les dates des compétitions sont à caler, mais le Championnat du Club devrait se dérouler les 10 et 11 Avril.

Des nouveaux partenaires devraient arriver : Château Gaudrelle, Gan assurance, Le Bazar des Golfeurs ; d'autres comme Audilab s'engagent pour les balles de practice et enfin S'investir pour la préparation mentale de nos équipiers.

La Touraine Cup devrait avoir lieu en juin, sa tenue est liée à la présence de 18 équipes engagées fin mars.

Enfin, les interclubs seniors s'organisent et le capitaines pourront constituer les équipes.

5. Démarche « Soutiens ton Club » :

La Fondation du Sport Français, le Comité national olympique et sportif français, le Comité paralympique et sportif français, l'Agence nationale du sport et les associations représentant les collectivités locales, lancent l'opération solidaire « Soutiens Ton Club » avec le soutien du ministère des Sports.

C'est une plateforme nationale chargée de récolter les dons des entreprises comme des particuliers au bénéfice des clubs sportifs. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative de cette initiative qui pourrait plus spécialement être utilisée pour notre Ecole de Golf comme l'ont déjà décidé certains golfs de l'Hexagone.

Le comité se prononce à l'unanimité pour approfondir et rendre opérationnelle cette opération qui ouvre aussi aux non-membres des possibilités de donation avec avantages fiscaux liés au bénéfice de clubs tel que le nôtre.

6. Travail à venir des commissions :

Le Comité décide de positionner la Commission « Développement et Partenariats » en totale autonomie et délègue à Raphaël ARNOULT la gestion, la composition et l'animation de celle-ci.

Les Objectifs de cette commission sont les suivants : fidéliser les partenaires, organiser la Touraine Cup, organiser des soirées partenaires et trouver de nouveaux partenaires locaux pour les compétitions ou les espaces publicitaires.

Par ailleurs, Claude BORDEAUX interroge le Comité pour savoir si le Golf de Touraine doit être géré en « bon père de famille » en prenant exemple de l'envoi des cotisations pour lequel des économies auraient pu être trouvées.

La Commission Avenir se chargera au fil de l'année d'établir des points de contrôle de certaines dépenses afin de trouver encore des pistes d'économies.

Claude a également réalisé un Audit (avec l'aide du mécanicien Ludovic et de Damien le greenkeeper) sur le Parc Matériels et Machines mis à disposition des employés chargés de l'entretien du terrain. Le comité le remercie de cet important travail, l'invite à intégrer la commission Terrain et poursuivre observations et étude impactant les coûts de ce secteur à la baisse.

7. Questions diverses :

- Une subvention de 100€ a été versée par le Comité Départemental Golf 37 pour notre équipe U 16 Garçons
- Le Fonds de solidarité a versé 11 000€ pour les mois octobre et novembre
- Le Site Internet sera mis en ligne dès la semaine prochaine.
- Points vus avec Vincent Joste : indemnité et validité cotisations 2020, affectation
- AG de la copropriété du 2 décembre 2020 : Jean-Michel JALLET :

Lors de celle-ci j ai appris que les travaux tant pour la construction du hangar à chariots électriques que pour la véranda du RDC du château n'ont faits l'objet ni d'une demande ni d'une autorisation de la copropriété.

J'ai donc demandé au syndic de déclarer ces nouvelles constructions à l'assureur de la copropriété pour couvrir tout sinistre qui surviendrait ayant pour origine ou touchant ces constructions afin d'éviter tout refus de prise en charge,

Le Directeur doit me transmettre les autorisations administratives obtenues (Permis de construire ou déclaration de travaux)

- Noelle BORDEAUX souhaite connaitre la date d'intervention du Cabinet Comptable pour la clôture de l'exercice. Gilles MOREAU l'informe d'une date prévue début février.
- Michel NAULEAU : Il revient sur le projet sportif 2026 et demande que le budget [année ainsi que les sources de financement (liste des partenaires) soient communiqués, Frédéric KOELTZ lui répond qu'il n'est pas possible actuellement de transmettre un budget qui sera précisé selon les résultats de l'association.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h10.

Le Président



François JONEAUX

Le Secrétaire Général



Jean-Michel JALLET